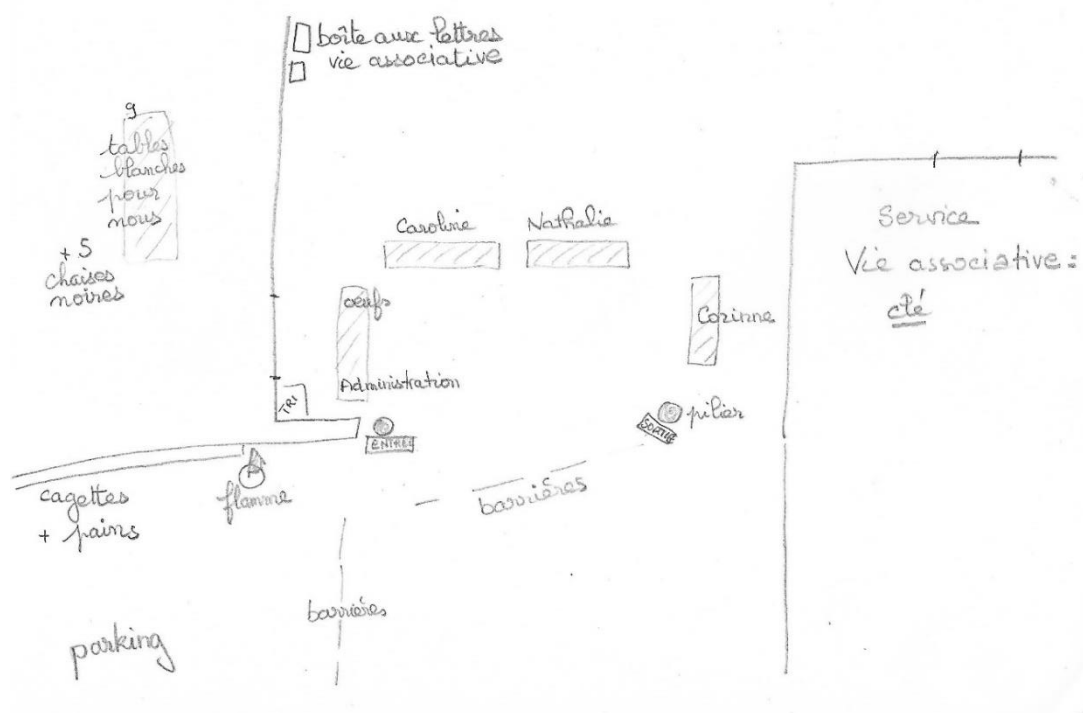


PERMANENCE PREAU D'YZATIS 17h-19h

Arriver avant 17h.

Demander au bureau de la vie associative la clé, peut-être d'ouvrir le bar d'Yzatis et de désactiver l'alarme. Ecarter les barrières pour agrandir le passage. Installer la flamme contre le mur extérieur à gauche en entrant sous le préau.

Sortir les tables qui sont rangées derrière le bar dorénavant. Voici comment nous les avons disposées le 8 avril. Selon la clémence de la météo, les cagettes sont installées sur le rebord extérieur des fenêtres et au sol. S'il pleut ou s'il le soleil brille, brille, brille, elles sont disposées au sol à droite contre le mur de la salle du service des associations. On peut aussi les disposer au centre pour que les gens fassent le tour par l'extérieur et finissent par les cagettes contre le mur de droite.



Dès que le pain arrive, on le répartit dans les cagettes. Ne pas oublier de remettre à la dame qui livre, les règlements éventuels pour Les Béguets et le carton vide.

Dans le matériel se trouve les affichettes ENTREE SORTIE à apposer sur les piliers, le scotch, un marqueur si besoin.

Les permanents se tiennent sur la première table à l'entrée.

A sortir du classeur bleu :

- Le tableau d'inscription aux permanences
- La liste du suivi covid, demandée par la mairie au cas où
- La fiche de commande de saint Nectaire (**le premier et le troisième jeudi, à l'issue de la distribution prendre une photo du tableau et l'envoyer à Véronique Drut**) et la fiche récapitulative des règlements, ainsi qu'une enveloppe dans laquelle glisser chèques et espèces (à faire passer à Véronique Drut).

Les productrices peuvent utiliser les toilettes (enfin, on suppose que...).

A la fin : désinfection habituelle des tables, rangement dans le bar. Réactiver l'alarme en passant la clé spéciale en diagonale devant le clavier (du bas droit au haut gauche me semble-t-il...) et appuyer comme le demande l'affichage, déposer le trousseau dans la boîte aux lettres de la Vie associative.